

## Bientraitance et prévention de la Maltraitance

	Dientraliance et prevention de la Maitraliance
Objectif	<ul> <li>Appréhender le concept de bientraitance</li> <li>Identifier les différentes dimensions de la maltraitance</li> <li>Repérer les conditions d'émergence collectives de la maltraitance</li> <li>Interroger le positionnement individuel du professionnel;</li> <li>Identifier les bonnes pratiques de bientraitance</li> <li>Elaborer des outils adaptés pour la constitution d'un processus collectif de prévention</li> <li>Définir les modalités d'intervention face aux situations de maltraitance</li> </ul>
Public	Travailleurs sociaux
Dates	A programmer
Durée	12h
Nombre de jours	2
Lieu	IFSER
Effectif minimum Effectif maximum	10 15
Prérequis	Aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation maltraitance et bientraitance
Prérequis techniques	Aucun
Collation /Déjeuner	Oui
Tarif	
	PROGRAMME DE LA FORMATION
Jours	Contenus  Comprendre les notions de maltraitance et bientraitance
1 <sup>ER</sup> Jour :	<ul> <li>Apport cognitif sur la maltraitance</li> <li>Apport cognitif sur la bientraitance</li> <li>Les notions d'autonomie et de dépendance</li> <li>Les Facteurs de risque de la maltraitance</li> <li>Risques liés à sa personnalité et à ses humeurs (agressivité, démotivation)</li> <li>Risques liés à l'épuisement professionnel (prévenir le burn-out)</li> <li>Risques liés à l'environnement institutionnel</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> Jour :	<ul> <li>Les mécanismes relationnels en jeu</li> <li>Les victimes</li> <li>Les auteurs</li> <li>Les signes devant alerter</li> <li>Les perceptions et réactions des victimes</li> <li>Les raisons du silence  La responsabilité des professionnels</li> <li>La responsabilité civile et pénale</li> <li>Le mode de signalement</li> <li>La loi 2002-2 du 2 Janvier 2002  Prévenir la maltraitance</li> <li>ANESM: Recommandations de bonnes pratiques professionnelles</li> <li>Appréhender la bonne distance dans l'accompagnement</li> </ul>

Intervenant et spécialité	Mme HENRI Educateur spécialisé – Chef de service
Outil pédagogique utilisé	Cours PowerPoint, vidéo projecteur
Supports fournis	Une fiche synthétique de la formation est fournie par l'intervenant via l'extranet des participants.
Livrable par l'IFSER	Attestation de réalisation de formation
Démarche ou méthode pédagogique	De l'apport théorique et des mises en situation
Modalités de suivi	Une évaluation de pré-formation est rendue accessible aux participants via leur extranet Dossier d'accueil numérique accessible via l'extranet de l'apprenant (attestation d'entrée en formation, planning, fiche technique de la formation, règlement intérieur) Feuille d'émargement ( en ligne ou en présentiel) Un certificat d'assiduité et un certificat de réalisation de la formation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Modalités pédagogiques	En présentiel et/ou en distanciel (Si la formation programmée en présentiel est empêchée par un cas de force majeur ou une situation sanitaire et/ou sociale donnée, celle-ci sera assurée en distanciel. Le formateur ainsi que les participants en seront informés par la Chargée de clientèle et de communication et un lien ZOOM leur sera envoyé.)
Evaluation de la formation	A l'issue de la formation : la satisfaction des stagiaires sera évaluée lors d'un tour de table et à l'aide d'un questionnaire individuel accessible en ligne sur leur extranet ou en présentiel (version papier).
Modalités d'adaptation de la formation	Sur mesure (adaptable) En intra En distanciel
Evaluation des acquis	Les acquis du stagiaire à l'issue de la formation seront contrôlés soit par un QCM, QUIZZ ou une MISE en SITUATION

IFSER - Siret 801 084 245 00027 8559A - N° activité : 02 97 32232 97
N° DATADOCK : 205 45 35 - N°ODPC 9732
Centre commercial ROND POINT Espace 92 – Local C7 - 97224 DUCOS
Ifser.alternativemartinique@gmail.com . Tél 0596 56 27 78 et 0696 19 78 04
Site : www.alternative.espoir.com